

■ **A.B.C. Constructions S.à r.l.**, à Payerne, exploitation d'une entreprise de maçonnerie, carrelages et revêtements (FOSC du 07.03.2001, p. 1706). Statuts modifiés le 2 mai 2002. Gerhard Bismor cède une partie de sa part de CHF 18'000, soit CHF 1'000 à l'associé Patrice Gotti, de Montagny (FR), à Corcelles-près-Payerne, dont la part est de CHF 1'000.  
Journal no 4763 du 10.05.2002  
(00470156 / CH-550.0.107.520-6)